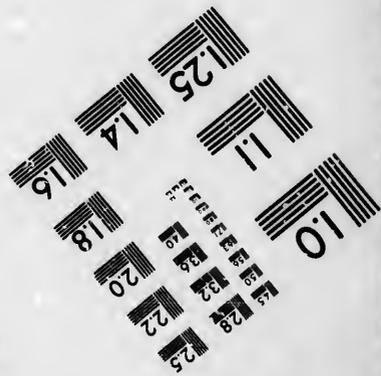
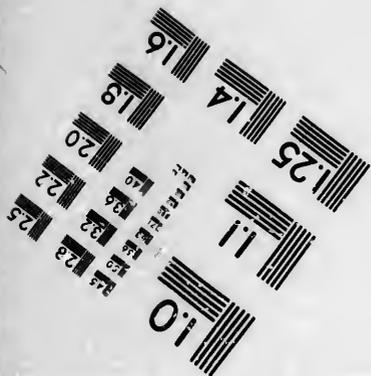
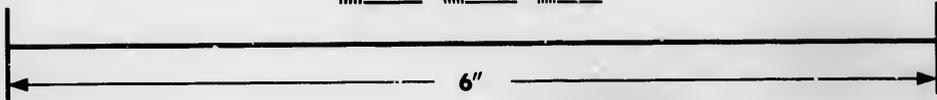
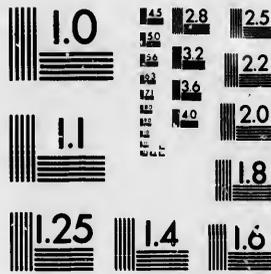


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored end/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored end/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

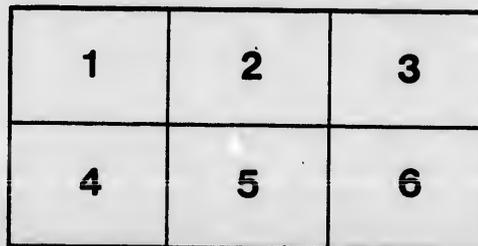
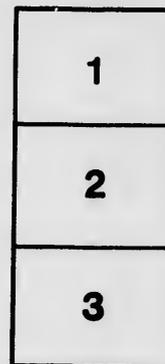
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

32X

10

PÈLERINAGE CANADIEN

EN

TERRE-SAINTE

Sous la direction de

M. L'ABBÉ PROVANCHER

—
ACCOMPAGNÉ D'UNE CARTE

Prix: 10 cents

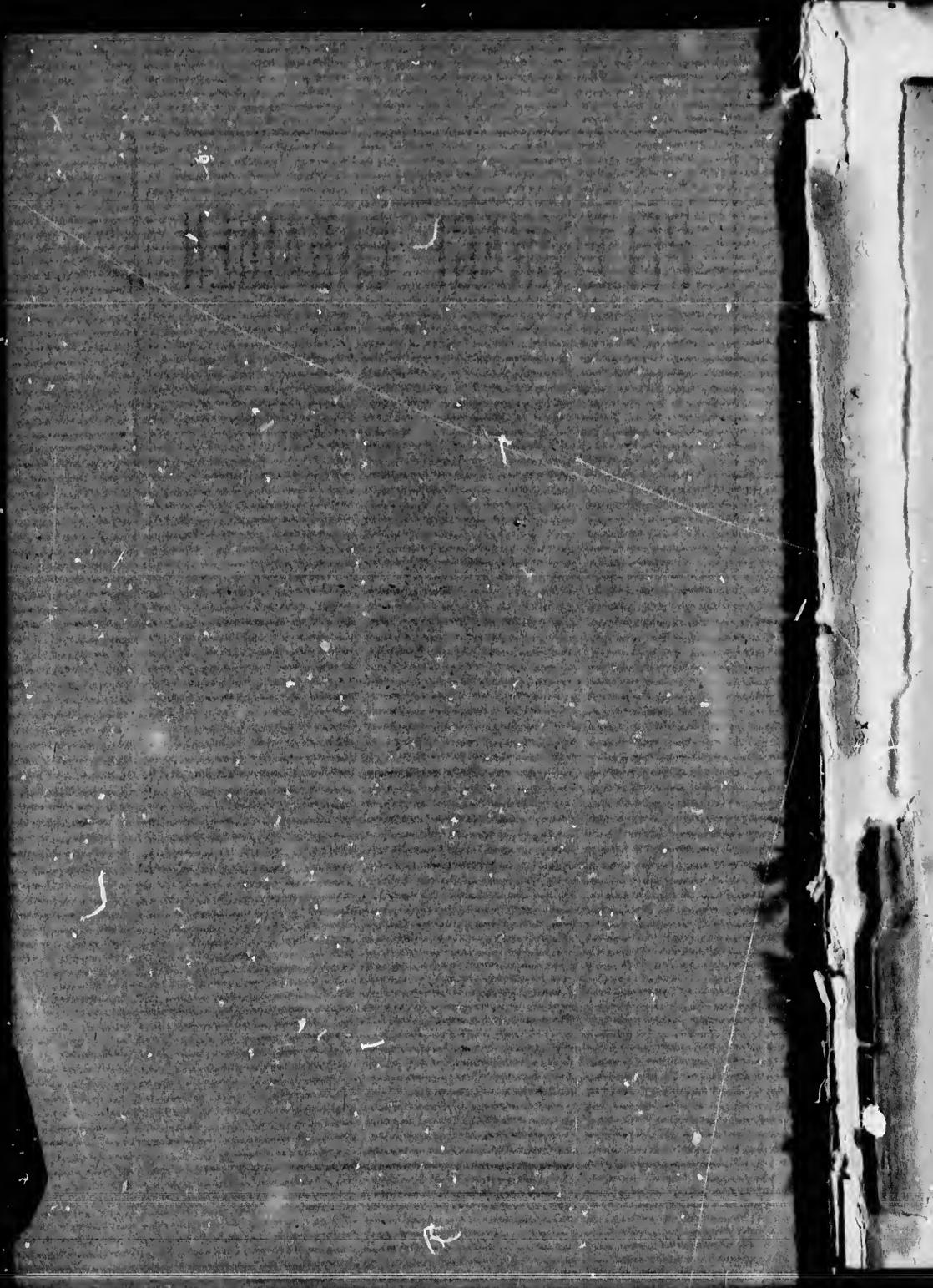
—1883—

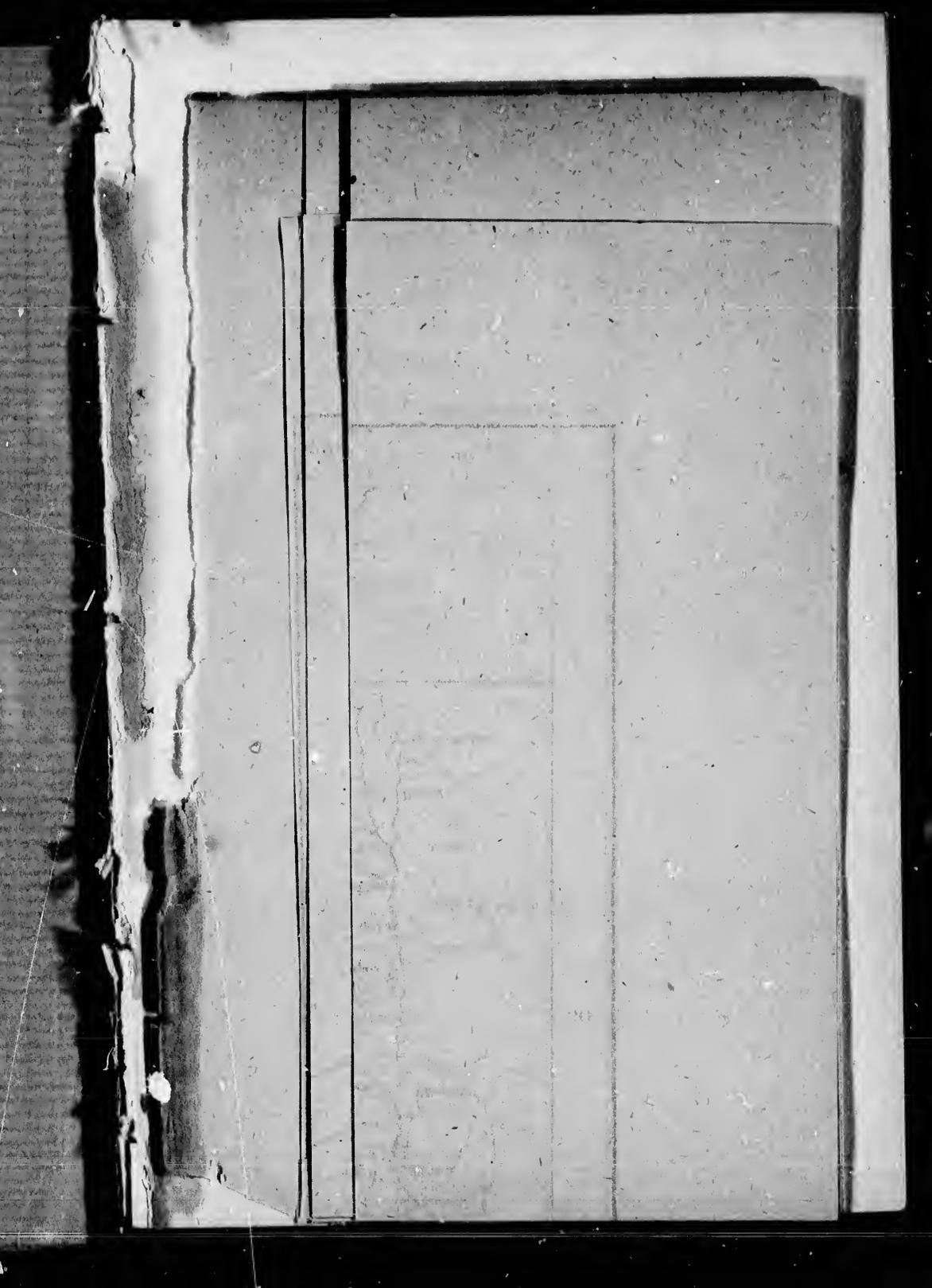
QUEBEC

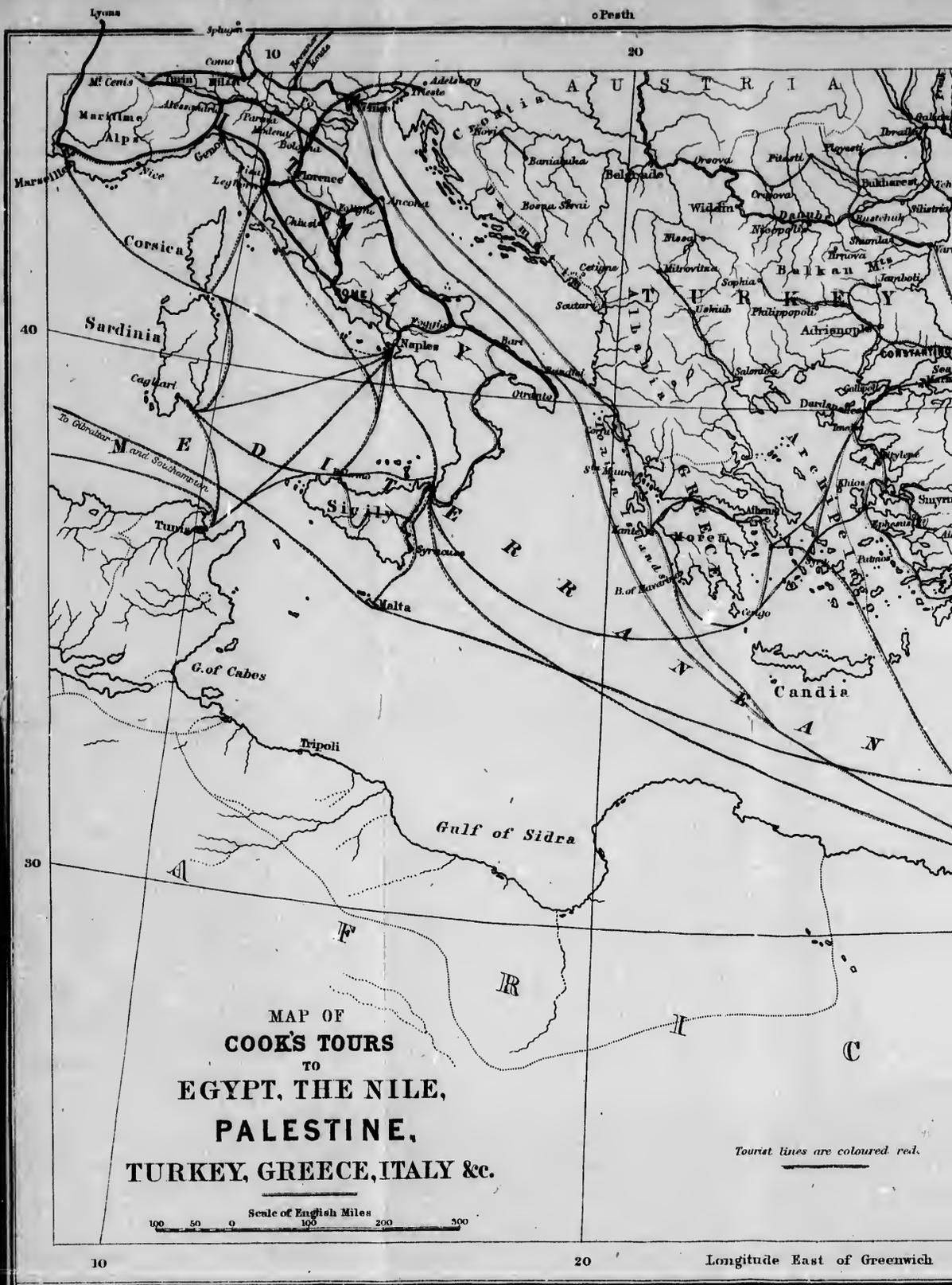
IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU

9, rue Buade

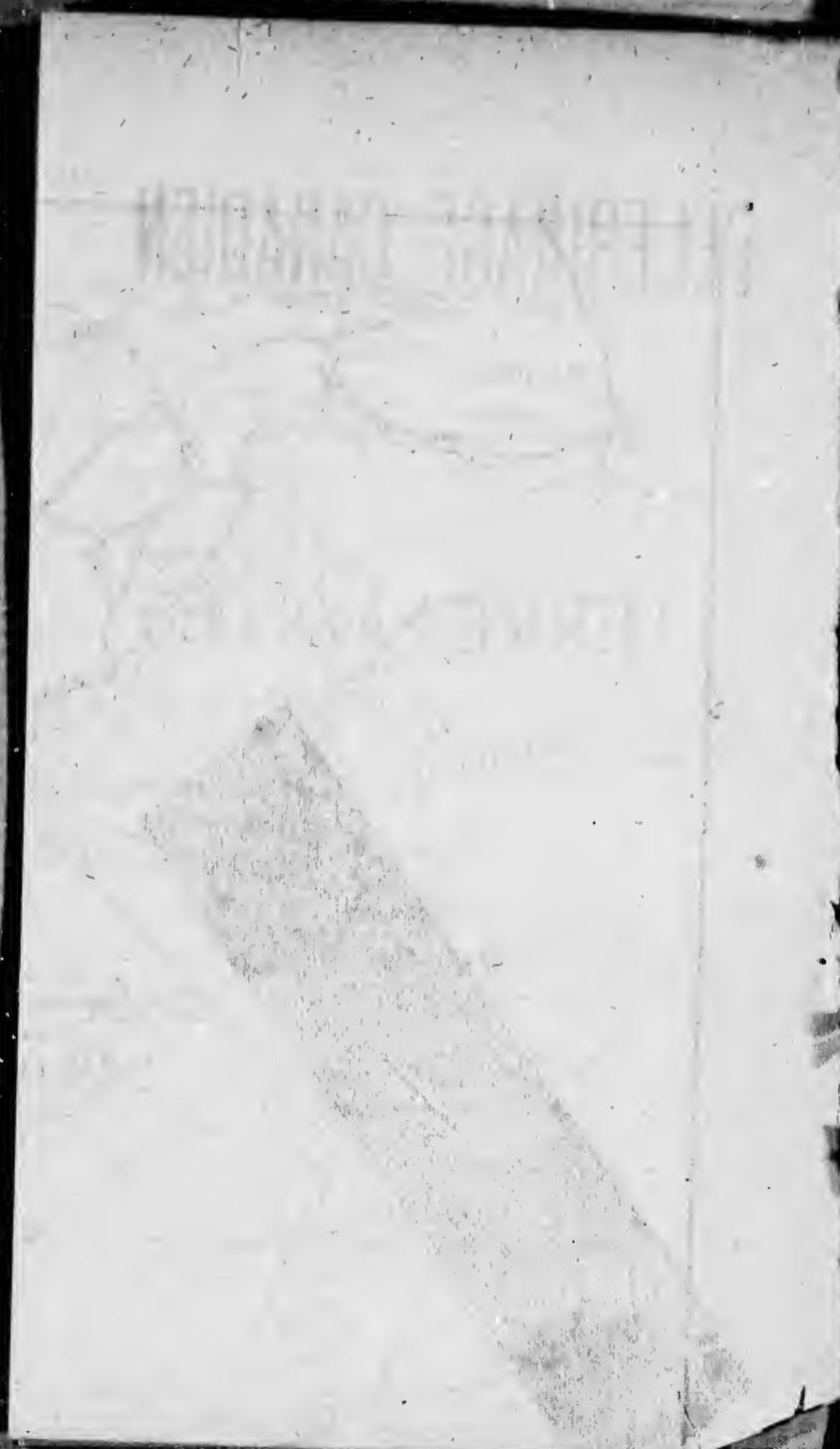
—
1883











PÈLERINAGE CANADIEN

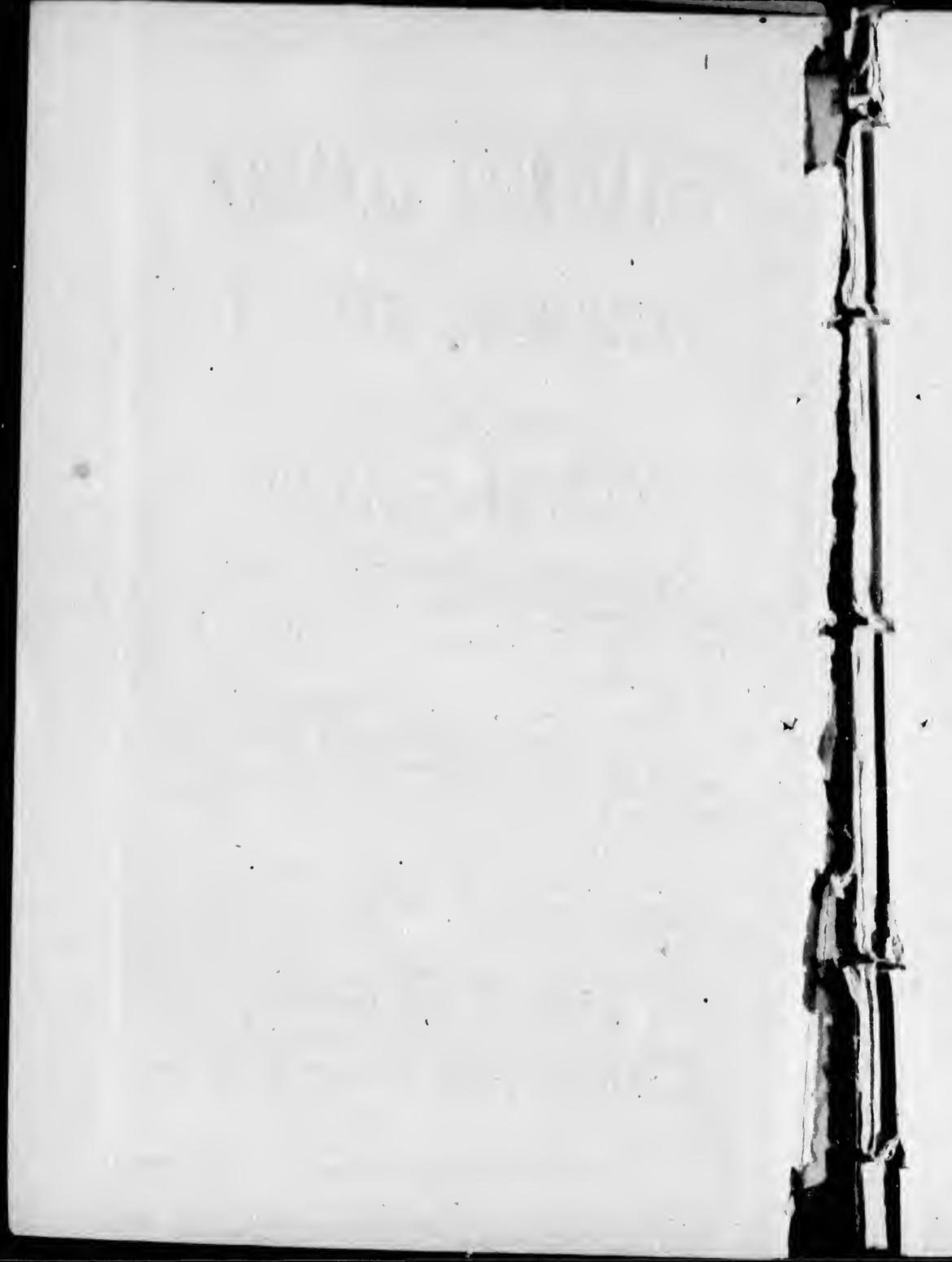
EN

TERRE-SAINTE

—c333—

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU
9, rue Buade

—
1883



PÈLERINAGE CANADIEN

EN TERRE-SAINTE

De tous temps les chrétiens se sont sentis portés à aller visiter les lieux que Notre-Seigneur a sanctifiés par sa présence.

Tous les lieux qu'a parcourus le Sauveur, depuis la grotte de Bethléem où il est né, jusqu'au Calvaire où il est mort, ont un intérêt tout particulier pour le chrétien.

Les sentiers qui ont reçu l'empreinte des pieds de l'homme-Dieu, les eaux qui l'ont porté, les rochers qui ont répercuté sa voix, le sol qui s'est imbibé de ses sueurs et de son sang, tous ces lieux ont une voix que le chrétien pieux sait entendre ou

que du moins son cœur sait sentir. Après avoir appliqué ses lèvres sur le sol qui a bu le sang de Jésus, le pèlerin se relève plus fort, plus courageux pour marcher à sa suite ; il se sent plein d'ardeur pour combattre le bon combat, et reconnaît que sa foi a été ravivée et sa vertu réconfortée.

Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait que les favoris de la fortune qui pussent jouir d'un tel bonheur ; mais grâce aux facilités de communication de notre temps, le pèlerinage des Lieux-Saints est pour ainsi dire aujourd'hui à la portée de toutes les bourses que ne clot pas le stricte nécessaire.

Ayant eu le bonheur de faire ce pèlerinage en 1881, j'ai reconnu que les dépenses n'étaient pas aussi élevées qu'on se le représentait, et qu'il serait possible de les réduire encore considérablement. Dès mon retour, quelques amis à qui j'avais fait part de mes réflexions, me pressèrent d'organiser de suite un tel pèlerinage. J'ai cru ne pas devoir le faire

avant de m'assurer si mon plan pouvait s'exécuter aussi facilement que je le pensais. Aujourd'hui, après de nombreuses correspondances en divers lieux, tant pour la réduction des prix que pour la sécurité et la bonne direction du voyage, je crois pouvoir sans crainte soumettre le projet au public pour l'acceptation de tous ceux qui se sentiraient [le désir de le faire, sans trop se gêner ou nuire à leurs propres affaires.

BUT DU PÈLERINAGE

Le voyage en Terre-Sainte sera un pèlerinage dans la force du terme. On verra en conséquence le prêtre partout en tête de la marche. Ceux-là seuls sont invités à le faire qui veulent aller prier sur le tombeau du Sauveur, et continuer les actes de foi et de piété des nombreuses générations qui se sont succédé dès les premiers siècles du christianisme, de tous les pays soumis à la loi de l'Évangile.

Sans doute, il n'est pas défendu dans un pèlerinage de piété de jouir des beautés de la nature qui s'offrent à nos regards, d'étudier même ces vieilles civilisations de l'Orient au milieu desquelles on se trouve ; mais que les touristes qui ne voyagent que pour satisfaire leur curiosité et trouver des amusements, aillent se chercher ailleurs des compagnons de route ; pour nous, nous voulons que la piété soit avant tout le motif déterminant et le but de notre voyage.

L'itinéraire sera tracé de manière à ce qu'on puisse visiter Paris, Lourdes, Lorette, Assise, Rome, Naples, Alexandrie, Le Caire, Jaffa, Jérusalem, St-Jean-in-Montana, Bethléem, le Jourdain et la Mer Morte, et pour ceux qui voudraient le faire, la Galilée, la Syrie, le Liban, Smyrne, Constantinople, Athènes, etc.

Les billets de retour seront valables pour six mois, chacun étant libre de revenir quand bon lui semblera, dans cet espace de temps, et de s'attarder là où il le voudra.

ADMISSION AU PÈLERINAGE

Pour être admis à faire partie du pèlerinage, les ecclésiastiques devront présenter une autorisation de leur ordinaire, et les laïcs un certificat de leurs curés constatant qu'ils s'acquittent de leurs devoirs religieux. Tous devront donner la date de leur naissance et les laïcs indiquer de plus leur état ou profession. Ces données sont nécessaires pour l'organisation convenable des caravanes. Les dames devront aussi faire connaître si elles seront avec leurs maris ou sous la garde de protecteurs.

Règlement du pèlerinage en Terre-Sainte

Le pèlerinage se fera au printemps de 1884, le départ devant avoir lieu en février ou mars, suivant qu'il sera réglé plus tard.

Tous ceux qui voudront faire partie du pèlerinage devront préalablement s'engager à se soumettre aux statuts ci-dessous, en y apposant leur signature ; et nul ne sera sensé admis à pouvoir jouir des avantages des pèlerins tant qu'il n'aura déposé entre les mains de qui de droit la somme requise pour les passages du voyage.

STATUTS

1. Il est tout probable que le voyage pourra s'effectuer, de Québec à Jérusalem, aller et retour, pour une somme n'excédant pas \$500. On ne peut dès à présent la déterminer au juste, avis en sera donné plus tard. Dans ce prix seront compris les transports sur terre et sur mer, la

nourriture et le logement tant sur les vaisseaux que durant le séjour en Terre-Sainte.

S'il arrivait, par quelque circonstance imprévue, que les dépenses eussent à subir quelque augmentation, comme manque de correspondance par suite de tempête sur mer, quarantaine à subir, etc, le coût en devrait être supporté par les pèlerins par part égale.

2. Si par force majeure ou autrement, un pèlerin ne peut se trouver au lieu du rendez-vous fixé pour le départ, le montant qu'il aura versé lui sera remis, moins 10 par 100 pour indemniser les compagnies avec lesquelles des arrangements auront été pris.

3. Avant le départ, on fera connaître la composition du Bureau qui devra diriger la Caravane. Ce Bureau se composera : d'un président, d'un vice-président, d'un aumônier, d'un trésorier et d'un secrétaire.

4. Le président représentera seul la réunion des pèlerins, seul il aura le droit de parler en son nom.

5. Il sera chargé de la direction du pèlerinage, et devra veiller à l'exécution des statuts et faire tout son possible pour maintenir l'harmonie et le bon ordre entre tous les pèlerins.

6. Dans les cas de difficultés survenues soit entre les pèlerins, soit avec des personnes étrangères à la caravane, le président devra prendre les mesures nécessaires pour les terminer. Les pèlerins devront alors obtempérer aux observations qui leur seront faites par le président.

7. En vue de conserver l'harmonie et la bonne entente entre tous les membres de la caravane, on devra s'interdire les discussions politiques et autres démonstrations qui seraient de nature à modifier le caractère exclusivement religieux du pèlerinage.

8. Tout pèlerin qui en refusant de se soumettre aux statuts, ou de toute autre manière occasionnerait quelque désordre capable de compromettre le caractère de la caravane, pourra être exclu par délibération du Bu-

reau. Dans ce cas, la somme versée par lui appartiendra à la masse jusqu'à concurrence de la dépense qu'il aura occasionnée.

9. Si dans le cours du voyage l'un des pèlerins vient à tomber, malade, le président devra prendre les mesures convenables pour qu'il soit entouré des soins les plus diligents.

10. Dans les escales que l'on fait à divers ports, comme Naples, Alexandrie, Port-Saïd, il n'y a rien de plus à payer si l'on demeure à bord, mais si l'on débarque c'est aux frais d'un chacun. Cependant dans ce dernier cas, de même que pour le séjour à Rome, des mesures seront prises pour avoir une déduction dans un hôtel qu'on désignera d'avance ; chacun demeurant toujours libre de se loger où bon lui semblera.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le trajet de Jaffa à Jérusalem se fait à cheval ou en voitures (15 lieues). On le partage généralement en deux en couchant à Ramleh.

La visite à Bethléem [5 milles] et à St-Jean du désert [6 milles] se fait à pied ou à cheval.

La visite au Jourdain et à la Mer Morte se fait à cheval [8 lieues.]

Les pèlerins s'interdisent toute discussion devant les tribunaux. Ils veulent que toute contestation pour tout ce qui se rapporte au pèlerinage, soit jugée en dernier ressort par deux arbitres choisis parmi les pèlerins, par les parties dissidentes, lesquels arbitres, avant de délibérer en choisiront un troisième, et ils agiront ensuite comme amiables compositeurs.

Mgr l'Archevêque a bien voulu donner son approbation au projet en n'y mettant qu'une seule condition, c'est que les pèlerins prient pour lui dans les différents sanctuaires.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Cap Rouge, Province.

de Québec, Mai 1883.

AVANT LE VOYAGE

1. Se préparer par la lecture d'ouvrages spéciaux sur la Terre-Sainte :

PROVANCHER, *de Québec à Jérusalem*, journal d'un pèlerinage du Canada en Terre-Sainte, en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Samarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie.

Scus presse, in-8, de plus de 600 pages avec cartes et plans, \$2.

LIÉVIN, *Guide indicateur de la Terre-Sainte* (3 vols in-12), avec cartes et plans, chez MM. Brousseau, Langlais, ou chez le soussigné, \$2.

L'abbé **VERRIER**, *Journal d'un Pèlerin*, (2 vols in-8), 5 francs 50.

Mgr MISLIN, *Les Saints-Lieux* (3 vols in-8) 26 francs.

DE SAULCY, *Voyage en Terre-Sainte* (2 vols in-8).

2. Se procurer à Marseille le *chapeau-casque* en moëlle de *Millet*, très léger et peu cher. Ces chapeaux se font aussi pour les dames.

3. Prendre quelques boîtes de *liébig* (essence de bœuf) dans sa malle, pour un bouillon au besoin.

4. S'habiller autant que possible en étoffes blanches ; ne pas négliger

les flanelles si on a l'habitude d'en porter sous sa chemise. Les ecclésiastiques pourraient à la rigueur porter la soutane durant tout le trajet ; en Orient surtout la chose ne souffre aucune difficulté.

Un article des plus commodes est un bon châle en laine. C'est surtout sur les vaisseaux qu'on sait l'apprécier pour se préserver du froid. Au moyen d'une courroie à boucles, on s'en sert aussi pour renfermer divers petits articles, lorsqu'on ne veut pas prendre un sac trop volumineux.

Une casquette en drap est très utile sur les vaisseaux, elle offre peu de prise au vent, et ne gêne en aucune façon lorsqu'on veut s'appuyer sur des boiseries ou se coucher sur des coussins.

5. Se procurer des lunettes colorées, indispensables (les plus grandes sont les meilleures, si elles ne sont pas les plus élégantes).

6. Emporter quelques doses de sulfate de quinine pour agir contre la fièvre en cas de besoin, ainsi

qu'une fiole de gouttes anticholériques pour agir contre la diarrhée.

7. On fera très bien aussi de mettre dans sa malle : une paire de ciseaux, une mèche de bon fil avec une aiguille, et quelques boutons. Vient-on à perdre un bouton, à faire quelque accroç à ses habits, on peut ainsi y remédier soi-même sans recourir au tailleur.

N'oubliez pas non plus de mettre un morceau de savon dans votre malle, car on n'en trouve nulle part dans les hôtels en Europe.

PENDANT LE VOYAGE.

8. Ne jamais toucher de la cravache la monture d'un autre pèlerin, ce serait poser la cause de quelque accident peut-être grave.

9. Aux moments de halte, ne jamais laisser sa monture libre, l'animal pourrait s'échapper ou se rouler avec sa selle. Il faut attendre qu'un moucre se présente pour lui remettre les rênes.

10. Comme dans les escales, on cherche avec empressement à exploiter les voyageurs, il faut veiller à ne pas devenir les victimes de ces gens dont l'avidité ne connaît pas de bornes, se méfier des prix fabuleux qu'ils vous demandent d'abord, et toujours convenir du prix d'avance, avant d'accepter un service quelconque.

11. Se charger le moins possible de bagage. Il est alloué 110 lbs de bagage dans les vaisseaux, et 70 lbs pour les trajets à cheval ; en sus de ce poids, il faut payer l'excédant à part. Dans ce poids n'est pas compris le petit sac de nuit qu'on porte à la main, les boîtes à chapeaux, etc.

ARGENT

12. Comme toutes les dépenses générales se trouvent payées avant le départ, chaque voyageur n'a d'ordinaire qu'une somme assez minime à porter sur soi. Si l'on ne veut pas s'en embarrasser,—ce qui est encore plus prudent—on pourra prendre à

New-York, avant le départ, au bureau de l'agence Cook, 261, rue Broadway, une lettre de crédit que l'on pourra se faire rembourser, au cours du change, à Paris, Rome, Naples, Alexandrie, Jérusalem, etc. Il faut avoir soin, pour toute somme qu'on porterait sur soi, de se pourvoir d'or, car on éprouverait de graves difficultés à opérer le change en Europe contre nos billets de banque.

PASSEPORTS

Il faut avant tout se pourvoir d'un passeport, en cas qu'on soit obligé quelque part de faire la preuve de sa qualité de sujet anglais. Une simple attestation de cette qualité, qu'on peut se procurer au bureau du gouvernement à Québec, peut suffire ; le coût en est \$1. Je me chargerai volontiers de l'obtenir pour ceux qui m'en feront la demande en m'envoyant l'honoraire.

ITINÉRAIRES

En vue de répondre aux désirs divers des pèlerins, quatre itinéraires différents sont mis à leur disposition.

N. B. Si d'ici à l'époque du départ, il devenait nécessaire de modifier ces itinéraires, avis en serait donné aux pèlerins en temps convenable.

Itinéraire No 1

- Février 27. Mercredi (des Cendres) Départ
de New-York.
28. Jeudi en mer.
29. Vendredi “
Mars 1. Samedi “
2. Dimanche “
3. Lundi “
4. Mardi “
5. Mercredi “
6. Jeudi “
7. Vendredi “
8. Samedi arrivée au Havre — A
Paris.
9. Dimanche }
10. Lundi } Paris.
11. Mardi }
12. Mercredi Départ pour Lourdes.
13. Jeudi }
14. Vendredi } Lourdes.

- Mars 15. Samedi Départ pour Marseille.
16. Dimanche Toulouse.
17. Lundi Marseille
18. Mardi
19. Mercredi Départ pour Florence.
20. Jeudi
21. Vendredi Assise.
22. Samedi Arrivée à Rome.
23. Dimanche
24. Lundi
25. Mardi
26. Mercredi } Rome.
27. Jeudi }
28. Vendredi Départ pour Naples.
29. Samedi Départ pour Alexan-
drie. (1)
30. Dimanche en mer.
31. Lundi " "
Avril 1. Mardi " "
2. Mercredi Arrivée à Alexandrie.
3. Jeudi (Ceux qui le désirent
4. Vendredi peuvent, pendant
ces trois jours, visiter à leur
frais le Caire, les Pyramides,
etc.)
5. Samedi Départ d'Alexandrie à
4 heures du soir.
6. Dimanche Arrivée à Port-Saïd à
8 heures du matin. Départ à
5 heures P. M.
7. Lundi Arrivée à Jaffa à 6 h. du
matin. Départ, en voitures,
pour Ramleh à 2 heures P. M.

(1) Voir la carte ci-jointe.

- Avril
8. Mardi Départ de Ramleh à 6 heures A. M, arrivée à Jérusalem à 5 heures P. M.
 9. Mercredi
 10. Jeudi (saint)
 11. Vendredi (saint)
 12. Samedi (saint)
 13. Dimanche (Pâques) } à Jérusalem. Départ pour St-Jean à 2 heures P. M.
 14. Lundi De St-Jean à Bethléem.
 15. Mardi Retour à Jérusalem.
 16. Mercredi
 17. Jeudi Départ pour S. Sabas à 2 heures P. M.
 18. Vendredi De S. Sabas à la Mer-Morte au Jourdain, Jéricho, etc.
 19. Samedi Retour à Jérusalem.
 20. Dimanche
 21. Lundi
 22. Mardi
 23. Mercredi
 24. Jeudi Départ de Jérusalem pour Jaffa.
 25. Vendredi De Jaffa à Port-Saïd,
 26. Samedi De Port-Saïd à Alexandrie.
 27. Dimanche Alexandrie.
 28. Lundi
 29. Mardi Départ d'Alexandrie à 9 heures A. M.
- Mai
30. Mercredi en mer
 1. Jeudi "
 2. Vendredi "
 3. Samedi Arrivée à Naples. Départ à 1 heure P. M.

- Mai
4. Dimanche en mer.
 5. Lundi Arrivée à Marseille à 4 h.
P. M.
 6. Mardi A Lyon.
 7. Mercredi A Paris.
 8. Jeudi
 9. Vendredi
 10. Samedi Départ du Havre pour
New-York.
 22. Arrivée à New-York, et le lende-
main à Québec, ou à Montréal.

Itinéraire No 2

- Le même que No 1 jusqu'à Alexandrie.
- Avril
3. Jeudi d'Alexandrie au Caire.
 4. Vendredi Au Caire.
 5. Samedi Du Caire à Ismaïlia.
 6. Dimanche d'Ismaïlia à Port-Saïd.
- Le reste semblable à No 1 jusqu'au retour
à Naples, le samedi 3 mai. Suit le reste de
la route pour le retour.
- Naples.
Rome.
Foligno.
Ancone. (D'Ancone ceux qui le désireront
pourront aller visiter Lorette (trois lieues),
mais à leurs propres frais.)
Venise.
Milan.
Turin. (Entre Turin et Modane, il faut
traverser le tunnel du Mont Cénis,)
Lyon.
Paris.
Hâvre.
New-York.

Itinéraire No 3

Le même que No 2 jusqu'à Jérusalem.

- Avril 22. Mardi De Jérusalem à Khan-Loubban. (Le reste du trajet jusqu'à Beyrouth se fait à cheval, et l'on couche sous la tente excepté à Nazareth.)
23. Mercredi De Khan-Loubban à Djenin.
24. Jeudi De Djenin à Nazareth.
25. Vendredi De Nazareth à Tibériade.
26. Samedi De Tibériade à Nazareth.
27. Dimanche Nazareth.
28. Lundi De Nazareth au Mont-Carmel.
29. Mardi Du Mont-Carmel à Ez-Zib.
30. Mercredi D'Ez-Zib à Tyr.
- Mai 1. Jeudi De Tyr à Sidon.
2. Vendredi De Sidon à Deir-el-Camar.
3. Samedi De Deir-el-Camar à Beyrouth.
4. Dimanche Beyrouth.
5. Lundi " "
6. Mardi " " Départ de Beyrouth à 10 heures du soir.
7. Mercredi Tripoli.
8. Jeudi Lattaquié.
9. Vendredi Alexandrette.
10. Samedi Mersina.
11. Dimanche en mer.
12. Lundi " "
13. Mardi Rhodes.

- Mai
14. Mercredi Smyrne.
 15. Jeudi en mer.
 16. Vendredi Dardanelles.
 17. Samedi Constantinople.
 18. Dimanche “
 19. Lundi “
 20. Mardi “
 21. Mercredi Départ de Constantinople à 4 heures du soir.
 22. Jeudi Dardanelles.
 33. Vendredi Le Pirée près Athènes.
 24. Samedi Brindisi.
 25. Dimanche Naples.
 26. Lundi (Suit le reste de l'itinéraire avec faculté au voyageur de s'attarder aux différentes villes du parcours.)

Rome.	Strasbourg.
Venise.	Kehl.
Milan.	Mayence (bateau)
Turin.	Cologne.
Modane.	Bruxelles.
Genève.	Paris.
Lausanne.	Calais.
Berne.	Londres.
Brienne.	Liverpool
Bâle.	

et Steamers de la ligne Allan jusqu'à Québec.

Itinéraire No 4

Identique au No 3 jusqu'à

Modane, de là

Lyon.

Paris.

Dieppe.

Londres.

Liverpool, et steamers de la ligne Allan jusqu'à Québec.

Le départ définitif aura lieu de New-York, le mercredi (des cendres) 27 février 1884. Cependant le transport de Québec ou Montréal à New-York, se trouvera inclus dans le billet pour tout le voyage.

PRIX

Itinéraire No 1

1ère classe steamers ; 2de classe chemins de fer \$515.

2de classe, steamers et chemins de fer \$425.

Itinéraire No 2

1ère classe steamers, 2de classe chemins de fer \$518.

2de classe, steamers et chemins de fer \$428.

Itinéraire No 3

1ère classe steamers, 2de classe chemins de fer \$684.

2de classe, steamers et chemins de fer \$578.

Itinéraire No 4

1ère classe steamers, 2de classe chemins de fer \$666.

2de classe, steamers et chemins de fer \$538.

Ceux qui voudraient prendre les voitures de 1ère classe sur les chemins de fer, pourront le faire en payant la différence.

Les prix donnés ci-dessus s'appliquent à toutes les dépenses générales du transport à bord des steamers, des chemins de fer, du séjour en Palestine, logement et nourriture. Mais ils ne couvrent pas les frais de séjour qu'on pourrait faire dans les différentes villes en dehors de la Palestine, comme Beyrouth, Constantinople, Rome, Paris, etc.

À terre, le régime est le même pour tous les pèlerins.

Les billets de retour étant bons

pour un an, ceux qui voudraient de Beyrouth aller visiter Damas, Baalbek, Palmyre, etc., pourront le faire, mais ce sera à leurs propres dépens.

Pour aller, la caravane ne formera qu'un seul corps ; mais pour le retour, chacun sera libre de revenir quand bon lui semblera dans le temps fixé.

Il sera presque toujours possible, moyennant une légère compensation, de changer la direction que l'on avait d'abord adoptée ; ainsi, à ceux qui ayant payé pour l'itinéraire No 3 ou No 4 se décideraient, une fois à Jérusalem, à ne pas faire l'excursion de la Galilée et de la Syrie, il sera fait un remboursement de \$60.

COUPONS D'HÔTEL

La maison Cook, avec les billets de laquelle se fera le voyage, délivre des coupons d'hôtel qui sont reçus dans des hôtels de premier ordre dans toutes les principales villes de l'Europe et de l'Amérique. Ces coupons,

pour l'Europe, sont de deux sortes, ceux à 11 francs par jour et ceux à 12,50 frs. Les premiers donnent droit à deux repas et à la chambre, et les seconds à trois repas et à la chambre. Les uns et les autres comprennent la chambre à coucher avec le service et la bougie (1).

Ces coupons sont divisés de manière qu'on peut les partager en trois ou quatre parties, selon le besoin, savoir : la chambre, le dîner, le souper (et le déjeuner). Les parties non utilisées sont remboursées, moins une retenue de 10 par cent. De cette façon, on ne paye à l'hôtel que pour ce qu'on a réellement dépensé.

Chaque livret de coupons comprend un approvisionnement pour cinq à dix jours, valable dans tous les hôtels mentionnés dans le livret.

On peut s'en procurer à New-York en s'adressant à l'agence Cook, 261, Broadway.

(1) Généralement en Europe les prix de pension dans les hôtels ne couvrent pas les dépenses du luminaire, du savon et des serviteurs.

AVIS IMPORTANT

La Compagnie Cook ne se compte liée à ses engagements que lorsqu'on a fait un certain dépôt entre ses mains. Et comme je ne puis contracter moi-même avec cette compagnie qu'en faisant ce dépôt,

EN CONSÉQUENCE :

Nul passager ne sera censé avoir droit au passage retenu par lui que lorsqu'il m'aura transmis \$30, comme arrhes sur la somme totale qu'il aura à payer. Il faut que cette renise soit faite d'ici au 15 janvier prochain ; si alors le nombre des pèlerins n'était pas assez considérable (20) pour effectuer le voyage, les argents seraient remis à qui de droit.

Adressez, par lettre enregistrée :

M. l'abbé PROVANCHER,
Cap-Rouge, Québec,
Canada.

